

PREMIERE PARTIE

PHYSIONOMIE DU MOIS

I. — ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

SI A LA DATE DU 31 DECEMBRE 1946 TOUS LES CHIFFRES QUI PERMETTRAIENT DE SE FAIRE UNE IDEE EXACTE DE L'ACTIVITE DU PAYS PENDANT L'ANNEE NE SONT PAS ENCORE PUBLIES, IL RESTE POSSIBLE D'ETABLIR UN BILAN PROVISOIRE DE CES DOUZE DERNIERS MOIS.

L'ANNEE 1946

L'effort de RECONSTRUCTION se poursuit dans tous les secteurs; l'outillage industriel dans son ensemble tend à retrouver son volume d'avant guerre, mais son potentiel de travail reste insuffisant et il devient chaque jour plus nécessaire de procéder à la relève du matériel usé pendant les années de guerre et d'après guerre; c'est en particulier le cas du matériel de transports ferroviaires, maritimes ou routiers. Le présent numéro du BULLETIN ECONOMIQUE donne un certain nombre d'éléments précis sur l'état actuel des « TRANSPORTS ROUTIERS » en Tunisie et sur le difficile problème des « PNEUMATIQUES ».

Au terme de la deuxième année du plan de mise en valeur du pays on peut dire que l'exécution du programme des TRAVAUX NEUFS se poursuit à la cadence la plus rapide que permettent les conditions économiques, mondiales et locales. Les précédents numéros du BULLETIN ECONOMIQUE se sont efforcés de tenir les lecteurs au courant de l'exécution de ce programme dans un certain nombre de secteurs (problèmes de l'enseignement, Santé Publique, études et travaux préparatoires pour la construction des barrages de l'Oued Mellègue et de l'Oued Ellil, etc...).

Dans son ensemble, l'économie tunisienne présente au début de la nouvelle année DES SIGNES INCONTESTABLES D'UNE VITALITE dont certaines insuffisances soulignent le caractère malgré tout précaire.

SECTEUR AGRICOLE

Un effort considérable a été fait par rapport à l'année précédente : l'agriculture a reçu

PLUS D'ESSENCE qu'en 1945 (268.000 l., indice 153 par rapport à 1945); UNE PLUS GRANDE ETENDUE DE TERRES a étéensemencée (blé 643.000 ha., orge 487.000 ha., indice 171); la RECOLTE A ÉTÉ PLUS CONSIDÉRABLE que l'année précédente aussi bien en blé (3.500.000 qx, indices 171), qu'en huile (18.000 tonnes), indice 225) ou en oranges (120.000 qx., indice 296). Mais si la SECHERESSE s'est atténuée il n'en reste pas moins qu'elle persiste depuis plusieurs années, ses effets s'ajoutant à ceux provenant du manque de matériel agricole, les récoltes aussi bien de blé que d'huile restent nettement inférieures aux moyennes des années d'avant guerre.

SECTEUR INDUSTRIEL

Dans ce secteur où ont joué moins pleinement les conditions climatiques défavorables, l'effort des hommes a obtenu un succès relativement plus complet. Les devises fournies en grande partie par la Métropole ont permis des IMPORTATIONS DE CHARBON largement supérieures à celles des années d'avant guerre; les centrales électriques ont fourni UNE PRODUCTION EN KW./HEURE supérieure à celle de 1938 et de 1945 (indice 137 par rapport à 1936, indice 112 par rapport à 1945).

Mais la fatigue des installations d'extraction, de production d'énergie et dans certains cas les difficultés d'exportation ont empêché la production minière de dépasser l'indice 60 par rapport aux années d'avant guerre.

Les industries de TRANSFORMATION ont en général connu une période de développement (ciment, indice 107 par rapport à 1938).

SECTEUR COMMERCIAL

Les destructions subies par les ports entra-

vent encore les transactions. Pourtant les efforts faits au port de Sfax ont porté leurs fruits puisque les exportations y sont passées à l'indice 266 par rapport à 1945 et à l'indice 133 par rapport à 1938 (1). Dans l'ensemble la masse des exportations de phosphates reste inférieure (84 %) à celle des années d'avant guerre.

Une brochure actuellement en préparation groupera les documents les plus caractéristiques des efforts faits par la Tunisie pendant l'année 1946. Elle fera ressortir en même temps que son économie présente un certain nombre d'insuffisances auxquelles seule l'aide de l'extérieur et en particulier de la Métropole peut remédier.

LE MOIS DE DECEMBRE 1946

Les mois d'hiver sont pour la Tunisie une période de demi-recueillement et d'attente. Si certaines industries connaissent une activité particulière (les huileries entre autres), la partie rurale de la population est occupée à exécuter tous les labours que permettent les pluies. L'étude des **CONDITIONS METEOROLOGIQUES** prend la place principale dans les préoccupations du pays. Jusqu'à présent l'hi-

vers 1946-47 semble marquer un progrès par rapport aux trois hivers précédents. Seul le Sahel et la région de Sfax se plaignent d'une pluviométrie qui reste insuffisante. Mais l'importance de la prochaine récolte d'huile est suspendue à l'évolution de la situation pluviométrique de cette région.

En même temps qu'elle prépare sa prochaine récolte, la Tunisie prépare SON BUDGET DE 1947. Celui-ci a fait tout au cours du mois l'objet de longs débats devant la Commission du Grand Conseil. A travers les divergences qui se sont manifestées on a toujours pu reconnaître le sentiment qui inspire le Gouvernement aussi bien que les Délégués au Grand Conseil : tous considèrent la Tunisie comme une terre neuve dont la mise en valeur n'en est malgré tout qu'à ses débuts et dont les possibilités sont très grandes.

Les discussions suscitées par le programme de reconstruction en ont été une nouvelle preuve.

(1) 1938 :	1.244.000 tonnes.
1945 :	675.000 —
1946 :	1.660.000 —

II. — ÉPHÉMÉRIDES

1° EVENEMENTS

11 Décembre — Des mesures sont envisagées pour L'AIDE EN CEREALES à l'Afrique du Nord par la Métropole.

14 Décembre — Le Général Mast préside la fête du 20^{me} anniversaire de la DISTILLERIE COOPERATIVE VITICOLE.

14-15 Décembre — Congrès des ANCIENS COMBATTANTS — Discours du Résident Général.

17 Décembre — Inondations de la Medjedah (cours inférieur).

18 Décembre — Le Résident Général inaugure l'exposition « COLONIES DE VACANCES ».

21 Décembre — Passage de l'Amiral Thierry d'Argenlieu.

Au cours du mois de Décembre le Grand Conseil de la Tunisie a poursuivi ses travaux d'étude du budget de 1947.

2° LEGISLATION

J.O.T. du 3 Décembre : Arrêtés du Secré-

taire Général du Gouvernement Tunisien déterminant les ZONES D'AMENAGEMENT des centres de Menzel Temime, Robaâ, Kélibia, Zana, Souk-es-Sebt, Sedjenane et Bir Meroua.

J.O.T. du 6 Décembre : Arr'té du Directeur des Travaux Publics, fixant les TARIFS MAXIMA DES TRANSPORTS publics automobiles de marchandises.

J.O.T. du 10 Décembre : Décret relatif aux PRESTATIONS D'ALCOOL pendant la campagne vinicole 1946-1947.

J.O.T. du 10 Décembre : Décret EXPROPRIANT pour une cause d'utilité publique les IMMEUBLES nécessaires à la construction d'usines à tuyaux et d'un laboratoire d'essais hydrauliques à Ben Arous.

: Arrêté du Résident Général portant création d'une commission de contrôle des conditions de fabrication et de la qualité du PAIN DE CONSOMMATION COURANTE, DES PATES ALIMENTAIRES et du COUSCOUS RAPIDE.

J.O.T. du 13 Décembre — Arrêté du Directeur de l'Economie Générale relatif au CLAS-